

# Formation Continue & VAE



---

## Les 4 objectifs de la Formation Continue à l'ISTHIA

---

- Faciliter la reprise d'études et le développement de l'alternance
- Développer l'ingénierie de formation et proposer des formations en adéquation avec les évolutions des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de l'alimentation
- Rechercher les financements des formations dans le cadre de la reprise d'études sur les formations diplômantes de l'ISTHIA
- Valoriser la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Le pôle de formation continue de l'ISTHIA permet d'établir un lien entre notre offre de formations et les personnes en reprise d'études qu'elles soient en activité professionnelle dans le secteur public ou le secteur privé, ou demandeurs d'emploi, ou souhaitant approfondir des connaissances acquises, développer des compétences, se reconvertir ou faire valider leur expérience.

L'ensemble de l'offre de formation de l'ISTHIA est ouvert aux publics relevant de la formation continue. Certains diplômes sont conventionnés par la Région Midi-Pyrénées dans le cadre du PRFP (Programme Régional de Formation Professionnelle), d'autres bénéficiant de dispositifs de financement adaptés.

Les modalités de candidature dans le cadre de la formation continue sont identiques à celles de la formation initiale. Il convient donc de remplir un dossier de candidature et de participer à la sélection. Si la candidature est retenue, des démarches administratives spécifiques seront mises en œuvre en relation avec le pôle formation continue de l'ISTHIA.

---

## Formations et financements proposés

---

Une des fonctions du pôle de la formation continue est de rechercher et d'assurer le financement des formations dans le cadre de la reprise d'études.

A l'université, les diplômes accessibles en formation continue ont un coût. L'ISTHIA recherche des dispositifs d'accompagnement et d'aides au financement des formations pour les étudiants relevant du régime de la formation continue. Ainsi, par exemple, dans le cadre de ForProSup Région Occitanie, certaines formations de l'ISTHIA bénéficient d'un financement total des frais pédagogiques renouvelable chaque année. Dans certains cas, ce dispositif permet le versement d'une rémunération si le candidat ne dispose plus de droits ASSEDIC.

**Les formations suivantes sont concernées par ce dispositif de la région :**

- **Diplôme d'Université Gardien de Refuge de Montagne**  
Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
- **Licence professionnelle Développement Durable des Territoires par l'eCommerce et l'eTourisme**
- **Licence professionnelle NTIC appliquées au tourisme**
- **Licence professionnelle Guide Conférencier**
- **Master 2 Tourisme Parcours Management et Ingénierie du Tourisme**
- **Master 2 Tourisme Parcours Management en Hôtellerie Restauration**
- **Master 2 Tourisme Parcours Tourisme et Développement**
- **Master 2 Tourisme Parcours TIC Appliquées au Développement des Territoires Touristiques**
- **Master 2 Sciences sociales Parcours Sciences Sociales Appliquées à l'Alimentation**

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, de nombreuses facilités sont offertes à tous les adultes qui désirent entreprendre une formation. Ainsi ils peuvent bénéficier d'un aménagement de leur emploi du temps et faire financer leur formation continue dans le cadre :

- du CPF (Compte Personnel de Formation)
- d'une période de Professionnalisation
- d'un Plan de Formation
- d'un contrat de Professionnalisation

Plusieurs dispositifs peuvent être envisagés selon leur profil et leur parcours professionnel. Il est ainsi préférable de contacter le pôle formation continue de l'ISTHIA afin de déterminer ensemble les possibilités offertes.

---

L'ISTHIA développe certaines formations en alternance ou en formation continue (Licence professionnelle DDT eCeT, Licence professionnelle NTIC, Licence professionnelle Guide Conférencier, Master 1 et 2 TIC ADTT), et d'autres uniquement en alternance (Licence 3 MHR, Licence 3 MRC, Licence 3 MHR). Ces dispositifs permettent aux étudiants de suivre ces formations en contrat de professionnalisation. Nous développons également la reprise d'études sur des secteurs d'activités spécifiques en favorisant les périodes de professionnalisation (CIF). C'est le cas notamment pour les personnels des offices de tourisme désirant se former aux NTIC.

---

## Ingénierie de formation

---

Le pôle formation continue de l'ISTHIA intervient sur des accompagnements de projets de développement et des programmes de formations professionnelles liés à la reconversion ou encore à l'évolution des techniques du secteur d'activité concerné, ainsi que sur les compléments de qualification nécessaires. Il propose donc des formations adaptées aux besoins recensés. Cette approche se construit au travers de nos relations avec les secteurs professionnels et institutionnels, dans le cadre d'études d'expertises et de programmes européens.

L'ISTHIA développe des opérations d'ingénierie et d'assistance technique dans les domaines du tourisme réceptif, des métiers de la montagne et de pleine nature, de l'encadrement hôtelier et des structures de loisirs, de l'hôtellerie, de l'alimentation et des TIC appliquées au tourisme.

Ces actions d'expertises se développent en France et à l'étranger. Les étudiants peuvent y être associés au travers des stages ou des études de cas proposées dans le cadre des travaux dirigés.

Nous développons également sur certaines de nos formations la mise en place de comités de pilotage ou de perfectionnement, nous permettant de mener une réflexion sur le contenu et l'organisation de nos diplômes en relation avec les structures institutionnelles et le secteur privé. Cette dynamique s'inscrit dans une logique globale qui nous permet d'associer dans le cadre de programmes de recherche, de programmes européens, d'expertises, les entreprises et les institutionnels et ainsi de proposer des formations spécifiques et de faire évoluer nos diplômes.

---

## Validation des acquis et de l'expérience (VAE)

---

La validation des acquis de l'expérience est un droit individuel qui permet à toute personne de valoriser son expérience professionnelle et personnelle en vue de l'obtention d'une certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles. L'accès éventuel à une partie d'une formation peut être prescrit à la suite d'une validation partielle.

L'ISTHIA collabore étroitement avec le service en charge de ce dispositif à l'université afin de répondre aux demandes des professionnels du tourisme, de l'hôtellerie-restauration et de l'alimentation.

### Les dispositifs de validation

Il existe trois dispositifs de validation des acquis.

➔ **Validation des Acquis (VA 85)**

La Validation des Acquis (décret n°2013-756 du 19 août 2013) permet l'accès à une formation proposée par l'établissement pour la préparation d'un diplôme national, en dispense du titre normalement exigé. Il peut y avoir également dispense totale ou partielle de certains enseignements, ou au contraire prescription d'enseignement complémentaire (sous réserve de la décision de la commission pédagogique après examen du dossier de demande de validation des acquis).

➔ **La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

La Validation des Acquis de l'Expérience (décret n°2013-756 du 19 août 2013) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (sous réserve de la décision du jury VAE après examen du dossier de demande de VAE et d'un entretien avec le candidat). Ce dispositif s'adresse à toute personne salariée, non salariée, demandeur d'emploi justifiant d'au moins trois années (soit 36 mois) d'expérience professionnelle et/ou sociale cumulées ou non en lien direct avec le diplôme postulé.

➔ **La Validation des Études Supérieures (VES)**

La Validation des Études Supérieures accomplies en France ou à l'étranger (décret n°2013-756 du 19 août 2013) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (sous réserve de la décision du jury après examen du dossier de demande de VES). Ce dispositif s'adresse à toute personne justifiant d'acquis de formation en lien avec le diplôme visé dont le projet de validation s'inscrit dans une démarche d'obtention du diplôme. La démarche s'appuie sur les études supérieures suivies par le candidat dans le secteur public ou privé, en France ou à l'étranger.

---

## Témoignages

### Aurélien F. - Licence 3 Management de la Restauration Collective Promotion 2022

La flexibilité du processus de Validation des Acquis de l'Expérience, associée à la qualité de l'accompagnement proposé par l'ISTHIA et l'Université de Toulouse, m'a permis d'obtenir ma licence dans les meilleures conditions. Le travail d'introspection nécessaire à l'écriture du livret de VAE, m'a aidé à prendre conscience de mes atouts pour mieux me valoriser sur le marché du travail. Aussi, il me permet aujourd'hui de poursuivre mon parcours de formation en seconde année de Master Management et Ingénierie de la Restauration Collective, par l'intermédiaire de la VA85, que propose également l'ISTHIA. A terme, mon objectif est d'occuper les fonctions de directeur d'une cuisine centrale ou encore d'ingénieur en restauration hospitalière.

### Jessica C. - Licence professionnelle Guide Conférencier Promotion 2022

M'engager dans une VAE fut un vrai challenge, cela nécessitait beaucoup de travail et de méthodologie pour la rédaction de mon dossier et la préparation à l'oral. J'étais déjà consciente d'avoir la chance d'exercer un métier hors du commun. Aujourd'hui je suis convaincue de vouloir évoluer dans cette voie et continuer à transmettre l'histoire et à m'enrichir de mon métier. J'ai maintenant la possibilité de guider de la France entière et dans les Musées, je peux également me mettre à mon compte. Grâce à l'obtention de ma Licence professionnelle, un champ des possibles s'ouvre à moi ! Mention spéciale pour les équipes de l'ISTHIA, pour leur accompagnement, leur expertise et leurs conseils avisés !

## Conditions de candidature

Le dispositif de la VAE s'adresse à toute personne salariée, non salariée, demandeur d'emploi justifiant, selon la loi française, d'au moins un an (soit 12 mois) d'expérience professionnelle et/ou sociale cumulées ou non en lien direct avec le diplôme postulé.

Le candidat ne peut déposer qu'une seule demande au cours de la même année civile pour un même diplôme et dans un seul établissement.

Toute inscription à ce dispositif suppose une contractualisation et un paiement des droits spécifiques VAE ainsi que des droits d'inscription universitaires (décret n°2013-756 du 19 août 2013). Tout salarié peut bénéficier d'un congé VAE (décret n°2002-595 du 3 mai 2002).

## Accompagnement à la VAE

Le Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SFCA) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès propose des prestations d'accompagnement tout au long de la procédure, afin d'aider le candidat dans sa démarche individuelle de VAE.

En collaboration avec le Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SFCA), l'ISTHIA propose également aux entreprises des prestations d'ingénierie VAE (aide à la mise en place d'une VAE collective, audit...).

## Contact

L'équipe pédagogique qui dispense les enseignements est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, ainsi que de professionnels de haut niveau en poste dans diverses entreprises régionales et nationales.

- **Responsable de la Formation Continue : Philippe Godard**, Enseignant - [philippe.godard@univ-tlse2.fr](mailto:philippe.godard@univ-tlse2.fr)
- **Responsable de la VAE : Driss Boumegoutti** - [driss.boumegoutti@univ-tlse2.fr](mailto:driss.boumegoutti@univ-tlse2.fr)
- **Gestionnaire Formation Continue : Neneh Li T'Hooft**, tél. 05 61 02 19 53 - [neneh-li.t-hooft@univ-tlse2.fr](mailto:neneh-li.t-hooft@univ-tlse2.fr)

Programme détaillé des formations, modalités d'admission, dossier de candidature : [www.isthia.fr](http://www.isthia.fr)



Edition avril 2023

ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

### Campus du Mirail - Toulouse

5, allées Antonio Machado  
31058 TOULOUSE Cedex 09  
Tél : +33 (0) 5 61 50 42 30  
[isthia.toulouse@univ-tlse2.fr](mailto:isthia.toulouse@univ-tlse2.fr)

### Centre Universitaire de l'Ariège Robert Naudi - Foix

4, rue Raoul Lafayette - 09000 FOIX  
Tél : +33 (0) 5 61 02 19 74  
[isthia.foix@univ-tlse2.fr](mailto:isthia.foix@univ-tlse2.fr)

### Centre Universitaire Maurice Faure - Cahors

273, avenue Henri Martin - 46000 CAHORS  
Tél : +33 (0) 5 65 23 46 04  
[isthia.cahors@univ-tlse2.fr](mailto:isthia.cahors@univ-tlse2.fr)

[www.isthia.fr](http://www.isthia.fr)  
[www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)

